

RCS : CHAUMONT

Code greffe : 5201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAUMONT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00192

Numéro SIREN : 853 987 030

Nom ou dénomination : 2E 2I

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt 1738

Formulaire obligatoire article 302 septies
A bis du Code général des impôts

①

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise			2E2I SAS			Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise			1 RUE DU MOULIN CRENAY 52800 FOULAIN					
SIRET			9 5 3 9 8 7 0 3 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *			16			Durée de l'exercice précédent *		
						Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	277 000	030	13 260		263 740
	Immobilisations financières * (1)		040	507 000	042			507 000
	Total I (5)		044	784 000	048	13 260		770 740
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		065			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070		
		Autres * (3)		072	230	074		230
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	12 299	086			12 299
	Charges constatées d'avance *		092	551	094			551
Total II		096	13 081	098			13 081	
Total général (I + II)			100	797 081	102	13 260		783 820
PASSIF							Exercice N 1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120		515 000
	Écarts de réévaluation					124		
	Réserve légale					126		
	Réserves réglementées *					130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		132	
	Report à nouveau					134		
	Résultat de l'exercice					136		52 012
	Provisions réglementées					140		
Total I					142		567 012	
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156		175 590
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166		1 113
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169		172	40 000
	Produits constatés d'avance					174		
Total III					176		216 803	
Total général (I + II + III)						180		783 820
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		164 440	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		784 000	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Expert-comptables Janvier 2021

Pour copie certifiée conforme

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 902 §9999 A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 2E2I SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
A - RÉSULTAT COMPTABLE			Formulaire déposé au titre de l'IR	918	Exercice N clos le 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		310
	Production vendue	Biens	215		311
		Services *	217		318
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					332
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		245		244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger - dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	260		262
Total des charges d'exploitation (II)					364
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					370
Produits financiers (III)	261	100 000		Charges financières (V)	264
Produits exceptionnels (IV)					268
Charges exceptionnelles (VI)					300
Impôt sur les bénéfices *					306
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					316
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312
					52 012
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles				318
	Provisions non déductibles *				322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324
	Divers *, dont intérêts excédentaires des époux/des associés	247			330
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			249	351
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999
	Déductions				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (I-1, sections)	986	ZFU-TE (I-1, sections et octes A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (I-1, septies)	981	JEI (I-1, sections A)	989		
ZRID (I-1, tierces)	127	ZRR (I-1, quinquies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	991				
ZEPANG (I-1, quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire	993		
Crédance due au report en arrière du déficit			346		350
Déduction exceptionnelle - Art 39 bis A	635	Déduction exceptionnelle - Art 39 bis A	643		
Déduction exceptionnelle - Art 39 bis B	643	Déduction exceptionnelle - Art 39 bis B	647		
Déduction exceptionnelle - Art 39 bis D	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite - art. 39 bis E	641		
Déduction exceptionnelle - Art 39 bis F	649	Déduction exceptionnelle - Art 39 bis G	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356
Déficits antérieurs reportés * dont imputés sur le résultat					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					372

SAGE Experts-comptables, janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	000		002		004		006		006			
	Autres	010		012		014		016		016			
Immobilisations corporelles	Terrains	020		022	27 700	024		026	27 700	026			
	Constructions	030		032	249 300	034		036	249 300	036			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	040		042		044		046		046			
	Installations générales agencements divers	050		052		054		056		056			
	Matériel de transport	060		062		064		066		066			
	Autres immobilisations corporelles	070		072		074		076		076			
Immobilisations financières		080		082	507 000	084		086	507 000	086			
TOTAL		090		092	784 000	094		096	784 000	096			

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516	
	Constructions	520		522	13 260	524		526	13 260	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566	
TOTAL		570		572	13 260	574		576	13 260	576	

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(1) 0, 15 % et 0 % pour les entreprises à FIS, 12,8 % pour les entreprises à FRO (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins values							
	①	②	③	④	Court terme *		Long terme					
					⑤		10 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦			0 % ⑧
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	588	589	590	591	592	593	
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Regularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	595	597	599				

SAGE Espere-comptables janvier 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 268 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire article 92 septies
A bis du Code général des impôts

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2E2I SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations	Reprises	
Immob. incorporelles	700	705	1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	2
Constructions	720	725	3
Inst techniques mat. et outillage	730	735	4
Inst générales, agencements amén. div	740	745	5
Matériel de transport	750	755	6
Autres immobilisations corporelles	760	765	7
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-11-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		960 4.2 933	
Total des déficits restant à reporter		970 4.2 938	
		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 905	
		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) 996	
IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRIS		326	
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		373	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: 2E2I SAS Néant *

Exercice ouvert le: 01/09/2019 et clos le: 31/12/2020 Données en nombre de mois 1 6

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * 376

Dont apprentis 657

Dont handicapés 651

Effectifs affectés à l'activité artisanale 861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 108

Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées 118

Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 119

Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges 105

TOTAL 1 106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 115

Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation 143

Subventions d'exploitation reçues 113

Variation positive des stocks 111

Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée 116

Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation 153

TOTAL 2 144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats 121

Variation négative des stocks 145

Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances 125

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 146

Taxes déductibles de la valeur ajoutée 133

Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) 148

Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée 128

Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 135

Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante 150

TOTAL 3 152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3) 137

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). 117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois) 022 Effectifs au sens de la CVAE * 023

Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI) 026

Période de référence 024 / / 160 / /

Date de cessation / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

2E 2I

S.A.S. au capital de 515 000 €
Siège social : 1 rue du Moulin
52000 CRENAY

853 987 030 R.C.S. Chaumont

Arrivé le
28 JUL. 2021
Tribunal de Commerce
Chaumont

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS
DU PREMIER EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
ET ADOPTEE PAR LADITE ASSEMBLEE
LORS DE SA REUNION DU 28 JUN 2021

L'Assemblée Générale des actionnaires constate que le résultat du premier exercice s'étendant du 2 SEPTEMBRE 2019 au 31 DECEMBRE 2020 s'est soldé par un bénéfice net de 52 012,30 €, et décide d'affecter en conséquence ledit bénéfice de la manière suivante :

. 5% à la « Réserve légale »	2 600,62 €
. le solde au compte « Report à nouveau », soit	<u>49 411,68 €</u>
	<u>52 012,30 €</u>
	=====

Pour Extrait Certifié Conforme
à CRENAY, le 28 JUN 2021
Monsieur Eric PATTY - Président

